Arnage ma ville
Juillet | Août 2020
Journal d'informations municipales
#26

www.arnage.fr

Un été à la Gèmerie !

Arnage Actu

Les membres du **Conseil Municipal Jeune** s'expriment !

Dossier

La nouvelle **équipe municipale**

Ville d'Arnage

Retour *en images*

CARNAVAL DE LA SORCIÈRE

8 mars

Presque 4 mois ont passé depuis le carnaval ! La pluie avait été de la partie cette année, ce qui n'a pas empêché nos courageux carnavaliers de défiler dans la bonne humeur et en musique !

Poules, lapins, fées, pirates, bricolettes... C'est finalement ''les Douceurs sucrées et Acidulette'' qui ont remporté le balai d'or !

LE DÉPART DE LA SORCIÈRE

17 mai

Confinée sur le rond-point de l'avenue nationale depuis le carnaval, la sorcière a finalement été démontée le week-end du 16 mai !!!

Elle aura veillé sur les Arnageoises et les Arnageois pendant toute la durée du confinement !

Retrouvez toutes les images de vos événements sur arnage.fr !

Édito *du Maire*

Alors que nous sortons peu à peu d'une crise sanitaire sans précédent, la mobilisation de chacun continue à porter ses fruits et nous abordons la phase III du déconfinement plus sereinement.

Pendant cette période, la ville s'est attachée à protéger les habitants, en mettant tout en œuvre pour limiter la diffusion du virus, identifier les habitants isolés, protéger en distribuant des masques grand public, et accompagner les personnes touchées par des difficultés.

Notre seconde priorité s'est focalisée sur l'ouverture progressive des écoles et des installations communales, par le respect des mesures barrières. Si celles-ci ont été bien comprises par les habitants, leur mise en application peut s'émousser avec le temps.

C'est la raison pour laquelle nous avons régulièrement lancé des messages de communication pour promouvoir ces gestes simples et notamment la distanciation physique.

Avec l'ouverture de nombreuses infrastructures et la reprise des activités à l'extérieur, avec, entre autre, la baignade à la Gèmerie, il nous faut conserver collectivement cette vigilance.

Le retour à une situation normale, c'est aussi l'obtention du label Pavillon Bleu qui récompense un travail entamé de longue date avec des efforts sur la qualité de l'eau, sur les aménagements, sur la sensibilité au développement durable que nous allons continuer afin que Gèmerie poursuive sa mutation.

Le déconfinement, c'est aussi l'installation de votre nouvelle équipe municipale avec la volonté de faire vivre la démocratie directe où le citoyen est un acteur de terrain. C'est poursuivre la relation élu – citoyen, point central de la démarche proposée et approuvée par les arnageois.

La reprise des visites de quartier et du kiosque des élus dès septembre prochain marque cette ambition.

Véritable lieu d'échanges et d'écoute avec vos élus, faire vivre la démocratie participative, n'est pas un vain mot. Les élus sont à l'écoute de la population, à votre écoute.

C'est le sens de l'action qui nous guide. Soyez assurés de notre volonté d'y parvenir.

Vous remerciant pour votre confiance,

Votre maire,

Thierry Cozic

Sommaire

Arnage *Actu*	4-7
Vivre *Ensemble*	8-10
Zoom	12-13
Arnage *Pratique*	15-16
Dossier	17-23
Agenda *de l'été*	25-27

État Civil

NAISSANCES : Emy Boulard Mussard, Yolande Sennou, Charlotte Fau, Mïa Adenon, Tizyo Pasteau, Célestin Ménagé, Teariki Nait Kadi.

DÉCÈS : Jean Choisnet, Madeleine Demengel, Denis Ménard, Jean Gaillard, Auguste Leroyer, Paulette Le Bihan (née Salle), Yvette Zaguas (née Saintillan), Bernard Gasnier, René Avrillon, Domenico Rubino.

Directeur de publication : Thierry Cozic
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires

Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr

Prochaine parution : fin août 2020

Papier recyclé

AIMER

Arnage en direct avec ses habitants !

La page Facebook "Ville d'Arnage" a été lancée le 31 mars 2020.

Face à la crise sanitaire et le début de confinement du 17 mars, **la ville ne pouvait pas attendre davantage pour être au plus près des Arnageoises et Arnageois !** Site internet, panneaux d'affichage dans la ville, newsletter, la commune multiplie les moyens numériques pour communiquer avec ses habitants.

Cette présence sur les réseaux sociaux valorise l'attractivité de la ville et sa modernité. Cette page va permettre de rendre plus vivante son actualité en vous informant et en échangeant en direct avec les Arnageoises et les Arnageois.

La page compte déjà plus de 350 abonnés ! Alors n'hésitez pas, commentez, partagez, aimez … faites la vivre avec nous !

En bref

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs se fera sur deux sites cet été afin de répondre aux besoins des parents.

Ouverture d'une classe !

L'école Maternelle Françoise Dolto sera dotée d'une nouvelle salle de classe à la rentrée. Installée dans la bibliothèque, elle sera équipée d'un tableau numérique

AIDER

La Mission Locale de l'agglomération Mancelle réintègre la Maison des Habitants

Un service public indispensable pour accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes.

La Mission Locale est un véritable appui pour les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs recherches d'emploi mais aussi dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Permanence tous les mercredis à l'Éolienne

avec la conseillère Stéphanie Chasseigne.

INFORMER

Deux nouveaux visages à la mairie

Alexandra GOUBIN

Emmanuella CAHI

Le service culturel a accueilli Alexandra GOUBIN dans ses fonctions de responsable de la Médiathèque le 7 avril 2020 dans des conditions bien particulières. En effet, en pleine période de confinement, c'est par réunion Whatsapp qu'elle a fait connaissance avec son équipe !

Depuis le 19 mai, nous avons également un nouveau visage à l'accueil. En mission de Service Civique, Emmanuella CAHI rejoint Anaïs LEBOUC pour accueillir les Arnageois, les renseigner et les orienter.

S'EXPRIMER

Les membres du Conseil Municipal Jeune s'expriment !

Eux aussi ont vécu les périodes de confinement et de déconfinement, ils nous partagent leur ressenti.

Nous avons posé deux questions aux membres du CMJ. Comment ont-ils vécu cette période et quelle était leur vision de l'actualité sanitaire et des mesures prises pour protéger la population ?

Entre école, isolement, environnement, gestes barrières... Voici des extraits de ce qu'ils nous ont répondu.

Pour retrouver l'intégralité de leurs témoignages, rendez-vous sur le site www.arnage.fr !

Joscelin

J'étais très content quand l'école a repris, j'ai pu revoir mes amis ma maîtresse tout en respectant les consignes.

Je pense que des gens ne sont pas responsables en jetant leurs masques par terre. Ils sont égoïstes car ils polluent, cela va entraîner un nouveau problème : comment détruire ses masques.

Louise

Les mesures prises pour protéger la population existent et sont efficaces, mais pas assez respectées à mon goût. Il faut continuer à parler de ce virus pour que les gens aient conscience que le danger est toujours là et qu'il faut rester vigilants.

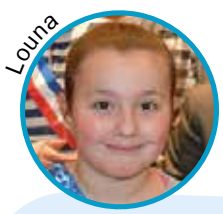

Louna

Aujourd'hui je suis heureuse de pouvoir profiter de nouveau de la nature, qui est encore plus belle à mes yeux. Elle n'a pas cessé d'évoluer durant ces deux mois ,et la faune s'est réappropriée les lieux. Notamment dans notre jolie commune. J'éspère que les personnes continueront à faire les gestes barrières et à prendre soins les uns des autres. N'oublions pas de respecter notre faune et notre flore qui avaient repris ses droits pendant le confinement.

Johanna

Les mesures sanitaires étaient dans l'ensemble respectées. C'était des mesures trés bien pour la population. J'espère que ça continuera d'être respecté.
Le plus important c'est que vous respectiez les mesures sanitaires pour éviter les risques de contamination dans la population.

Kamila

Pendant le confinement je suis restée à la maison faire mes devoirs et m'occuper avec ceux qui m'ont entouré.
Pendant la periode où nous devions rentrer à l'ecole j'ai commencé à sortir dehors.

Ella

La période de confinement a été dure car on ne pouvait voir personne et c'est dure.

Plus tard, quand mes enfants me demanderont ce qu'était le COVID-19, je leur répondrai :

À 13 ans, le COVID-19 c'est un virus qui, du jour au lendemain m'a fait quitter mes amis, mes loisirs, mes grands-parents et mon collège, pour me confiner chez moi. Je leur dirai que j'ai souffert de cet éloignement mais que j'étais enthousiaste à l'idée de passer du temps avec ma famille...Car du temps, nous en avions !

[...] Je leur expliquerai les gestes barrières que l'on nous avait enseignés : le lavage de mains et le 1 mètre de distance qui nous rappelait que le virus invisible était toujours là.

[...] Je dirais à mes enfants, que ces mesures sanitaires étaient imoprtantes et que, malgré les contraintes, le pays avait eu raison de nous protéger de ce virus.

Anna

Juliette

EMBELLIR

Arnage, ville durable.

Pistes cyclables, liaison douce et boulevard nature, les déplacements doux se développent sur Arnage.

La piste cyclable sécurisant le secteur sud de la ville vers les Matfeux est finalisée.

Le Boulevard nature est un projet de création d'une boucle de 72km dédié aux modes de circulation douce entre les communes membres de Le Mans Métropole.

En lien avec ce parcours géré par Le Mans Métropole, la ville d'Arnage a initié la création d'**une liaison sécurisée entre le centre ville et le quartier de la route des loges situé dans les écarts.**

Ces parcours sont accessibles aux piétons, handicapés en fauteuil, cyclistes, utilisateurs de rollers et cavaliers.

Les travaux seront terminés dans l'été.

Retrouvez les tracés sur arnage.fr

Avenue NATIONALE 2020

L'Avenue Nationale continue sa rénovation.

Le chantier a repris après une période de deux mois d'interruption liée au Covid-19. Malgré cette suspension de chantier, l'entreprise DURAND a retravaillé un **calendrier de travaux tenant compte des contraintes sanitaires et de l'annulation des festivités du mois de juin et juillet.**

La première partie entamée depuis février 2020 du rond-point des blasons va prochainement s'achever. A proximité immédiate, notre blockhaus a été entièrement découvert et fera l'objet d'une prochaine réflexion sur notre patrimoine communal.

La partie de la rue Beuruay au rond-point de la sorcière est quant à elle actuellement en transformation jusqu'à la fin août et permettra de préfigurer ce que sera l'ensemble de l'avenue d'ici fin 2021.

L'œuvre, située au rond-point central, sera démontée début juillet afin de permettre la réalisation des travaux sur ce secteur qui débutera dès septembre prochain.

La médiatrice reste à votre disposition pour toute demande et les commerces restent accessibles durant toute la période du chantier.

NOUVEAU PLANNING PRÉVISIONNEL

PHASE 1 :

25 mai à mi-juillet puis fin septembre à début novembre

- Reprise des travaux sur les abords du giratoire

PHASE 2 :

Fin mai à fin août

- **Côté numéros impairs** travaux sur les abords de la voirie principale

Mi juillet à mi octobre

- **Côté numéros pairs** travaux sur les abords de la voirie principale

PRÉVENIR

Passez un été en toute sécurité.

À la période estivale, quelques conseils sont à respecter en cas de fortes chaleurs et lors de la baignade.

Les personnes fragiles (personnes âgées, en situation de handicap ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants ...) sont les premières à être touchées par les fortes chaleurs. Il est primordial de se protéger pour éviter malaises et étourdissements, coups de chaleur etc...

La **plateforme téléphonique d'information « Canicule info services » est accessible au 0 800 06 66 66, tous les jours, de 9h à 19h** (appel gratuit depuis un poste fixe en France).

Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Il faut également prendre quelques précautions lors de la baignade. Veillez à surveiller en permanence vos enfants même s'ils sont équipés de brassards.

Respectez les horaires de baignade surveillée et les consignes de sécurité indiquées sur place.

DESSINER

Concours enfants " Dessine ton étoile ! "

Un concours d'été proposé par la Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe !

Le concours est **ouvert aux 4-16** ans qui posteront, avec l'aide de leurs parents si besoin, **leur plus beau dessin sur Instagram** en utilisant le hashtag #DessineTonEtoile et qui mentionnera le compte de la Maison de l'Europe : europe_en_sarthe.

Livrets de jeux spéciaux vacances, entrées au zoo, places de cinéma, abonnement à un magazine...**De nombreux cadeaux sont à gagner jusqu'au 30 juillet !**

Les consignes :

- l'étoile devra être le sujet principal du dessin. Elle pourra symboliser les valeurs de solidarité, d'entraide et de voyage soutenues par l'Union européenne et ses citoyens,
- Chaque dessin devra être signé de l'âge et du prénom du jeune artiste

Retrouvez toutes les modalités du concours sur www.arnage.fr

PROTÉGER

Distribution de masques aux Arnageois !

Deux masques en tissu lavable ont été offerts par foyer arnageois début mai.

Afin d'accompagner ses habitants dans la phase de déconfinement débutée le 11 mai, la ville a distribué 5600 masques aux Arnageois, directement dans les boîtes aux lettres.

Ce sont les élus qui se sont chargés de la distribution de ces masques réutilisables jusqu'à 10 fois. Ils étaient accompagnés d'une notice reprenant les consignes d'utilisation et d'entretien.

Les Arnageoises et Arnageois ont ainsi pu effectuer leur première sortie protégés, sachant que le masque est obligatoire dans les transports en commun et certains lieux.

Un mot, un dessin, un sourire !

Une belle opération pour redonner le sourire pendant le confinement.

Eux aussi ont été confinés ! Les 32 habitants de la Résidence Autonomie ''le Soleil'' ont vécu cette période comme nous tous, éloignés de leurs proches.

En plus des moments de discussion et de détente avec les agents présents et leur famille par téléphone et skype, la ville a lancé l'opération ''Un mot, un dessin pour leur apporter un peu de gaieté pendant le confinement

Toutes personnes qui le souhaitaient pouvaient envoyer des dessins et petits mots aux résidents. Une attention qui les a beaucoup touché.

AIDER

Le Groupe Mali face au Covid-19

La catastrophe annoncée en Afrique a fait réagir très rapidement le maire de Sakoïba Bakary DIARRA : il a constitué une cellule de crise afin de protéger au mieux les villageois.

Grâce à leurs ressources propres et à l'opération ''masques'' menée par les Doigts de Fée, le Groupe Mali a pu aider financièrement la commune de Sakoïba dans des actions d'urgence, à savoir :

- la distribution de 72 lave-mains, gel, masques dans tous les villages
- la diffusion d'un message du maire sur 3 radios locales informant sur les gestes barrières indispensables pour se protéger du covid
- l'envoi d'agents communaux dans les 30 villages afin de mesurer les besoins en matière de santé et d'alimentation.

En parallèle, des couturières de Sakoïba ont formé quelques femmes à la fabrication de masques en tissu, ce sera une source de revenus pour une association féminine et à l'avenir, une activité économique « couture »

Des projets ont dû être ajournés.

La fermeture des frontières a contraint la suspension de 2 formations dans le cadre du projet Jeunesse V mené par la Maison des Habitants:

- l'une prévue en mai pour la formation aux techniques de maraîchage concernant 2 femmes et 1 homme
- l'autre en juillet/aout pour une formation BAFA destinée à 2 jeunes en vue de l'animation d'une médiathèque à Sakoïba.

Au-delà de ces évènements, le confinement a obligé à utiliser de nouveaux modes de communication avec des visio-conférences entre Arnage, Sakoïba et Marrakech : faisant suite aux rencontres de 2019 les liens se sont renforcés et les échanges d'expériences ont été très fructueux dans la connaissance mutuelle.

ACCOMPAGNER

Carbur' Péra

L'association propose des services pour les demandeurs d'emploi de la ville !

Les principaux objectifs sont d'**aider, d'accompagner, de former et de sensibiliser les demandeurs d'emploi aux questions de mobilité.**

Les missions se déclinent en 3 axes :

1. La **Location solidaire** de véhicules (Vélos, Cyclos, Scooters, Voitures) pour se rendre à un emploi, une formation, ou un stage.
2. La Formation : **apprentissage sur piste** de vélo, scooters et autoécole sociale pour le passage des Permis AM (Scooters, Voiturettes).
3. La Plateforme Mobilité : Cette action propose un **accompagnement à la mobilité aux bénéficiaires du RSA,** aux stagiaires de la formation professionnelle financée par le conseil régional des Pays de la Loire, les demandeurs d'emploi issus des QPV de Le Mans Métropole.

Pour contacter l'association :

02 43 72 85 71 / carburpera@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mai 2020

Élection du Maire

Suite au vote à bulletin secret de l'ensemble des conseillers municipaux, Thierry COZIC est proclamé Maire à la majorité absolue.

Élection des adjoints

Le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Pour ce mandat, 7 adjoints sont nommés avec chacun la responsabilité d'une délégation.

Dans l'ordre du tableau, sont élus adjoint :

Willy JOURDAIN, Eve SANS, Gilles CHALUMEAU, Elise POIRREE, Jeannick MONCHATRE, Claire HOUYEL, Laurent CHARRETIER»

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Représentation de la ville d'Arnage au Conseil de Le Mans Métropole, Communauté urbaine

A l'issue des élections municipales du scrutin du dimanche 15 mars 2020, les résultats constatés au procès-verbal de la séance sont les suivants :

Électeurs inscrits	4363
Nombre de votants	1449
Suffrages exprimés	1302

La liste «Ensemble, poursuivons l'ambition pour Arnage» a obtenu 1302 voix.

Trois postes de Conseillers Communautaires sont attribués à Thierry COZIC, Eve SANS et Laurent CHARRETIER en titulaire ainsi que Sylviane LUSSON en suppléante.

Composition des commissions communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité arrête la composition de six commissions nommées « vie communale et démocratie participation locale », « affaires culturelles », « affaires sociales et solidarités », « affaires scolaires et jeunesse », « démarches environnementales et gestion patrimoniale », « finances, ressources humaines et économie ».

Élection des représentants du Conseil Municipal à l'Établissement d'Enseignement Artistique

Le Conseil Municipal est représenté au sein de l'Etablissement d'Enseignement Artistique avec cinq membres.

Sont élus en tant que membres titulaires, Laurent CHARRETIER, Yolande BONNIN, Denis OUALET, Eve SANS, Serge DODIN et en tant que membres suppléants Nelly GUERINEAU et Pierre Olivier MARSAL

Élection des représentants élus du Conseil municipal au CCAS

Présidé de droit par le maire, le conseil d'administration du CCAS sera composé de Elise POIRREE, Sylviane LUSSON, Mme Isabelle FRENEHARD, Mme Jacqueline NARDEUX et Mme Francine DAGUET qui représenteront le conseil municipal.

5 membres nommés par le maire sur proposition des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social compléteront le Conseil d'Administration du CCAS.

Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Établissement Public

Thierry COZIC, Willy JOURDAIN, Guenhael UZEL, Emmanuel BRASSEUR, Rémy HEULIN, Isabelle REGOUIN, Pierre Olivier MARSAL, ont été élus membre du Conseil d'Administration de l'Etablissement public.

Retrouvez la synthèse du CM sur arnage.fr !

PUB

la Gèmerie

Le plan d'eau décroche le label "Pavillon bleu"

Un label d'excellence qui récompense la ville pour son engagement en faveur du développement durable.

Créé en 1985 par la Fondation pour l'éducation à l'environnement, le Pavillon Bleu est un label de tourisme durable décerné par l'association Teragir. Aujourd'hui présent dans plus de 40 pays sur tous les continents, le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du **tourisme**, de l'**environnement** et du **développement durable**. En 2020, le Pavillon Bleu distingue en France 401 plages réparties sur 188 communes et 106 ports. **Arnage est la deuxième ville de Sarthe à obtenir ce label**.

L'obtention de ce label est, pour la ville d'Arnage, une reconnaissance de la politique municipale qui vise à préserver l'environnement et récompense son engagement global. Ce label est un **label d'excellence**, il tient compte d'un grand nombre de critères axés sur l'environnement général, l'éducation à l'environnement, la gestion des déchets et la gestion de l'eau et du milieu. **Le label ne récompense pas uniquement la qualité de l'eau, mais toute la stratégie de la commune en matière de développement durable.**

L'obtention de ce label, est aussi un **gage de qualité pour de nombreux visiteurs, et c'est aussi une fierté pour les habitants.** Chaque année la labellisation est remise en cause lors de l'examen du dossier de candidature par le jury international du Pavillon Bleu et lors de la visite de l'auditeur en été.

Environnement global du site

Un écrin de verdure aux portes de la ville.

Qualité de l'eau niveau excellent depuis 5 ans

analyses réalisées par l'ARS.

La Gèmerie s'affirme d'année en année comme un lieu privilégié de détente estivale pour tous, enfants ou adultes. Dans le respect des protocoles sanitaires, **de nombreuses animations seront proposées du 5 juillet au 31 août** par l'AGAG en collaboration avec l'état dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Retrouvez les activités proposées à la Gèmerie en page 26 et 27 du journal !

Dans le cadre du Pavillon Bleu, **des animations de sensibilisation à l'environnement** sont organisées cet été sur le site de la Gèmerie :
- Faune et Flore par l'Arche de la Nature
- Réduction des déchets par Le Mans Métropole
- Randonnée lecture par la Médiathèque

Les détails page 27

En bref

Baignade à la Gèmerie

Profitez de la baignade 1 semaine de plus !

Du 20 juin au 31 août, une surveillance de la baignade est organisée par la ville.

Du lundi au samedi de 14h à 19h15 (19h30 le dimanche).

Les surveillants de baignade, Vincent, Laura, Victor et Méghan, seront là tout l'été pour veiller à la sécurité de tous !

la gèmerie se fait une beauté

Panneaux d'informations faune et flore.

Plantations et Boîte à livres

et aussi

Les sanitaires avec cabines de déshabillage et douches extérieures intallés l'année derniére sont nettoyés 3 fois par jours depuis mi-juin.

Des poubelles de tri et des bancs seront mises en place en tout début d'été.

Un **panneau d'information** est présent à l'entrée de la plage.

PUB

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

INSCRIPTIONS 2$^{1/2}$-11 ANS

	Inscriptions / Contact
Écoles > 2020-2021 toute petite et petite section, CP et nouveaux arrivants	1. Inscription soit sur l'adresse : enfance@arnage.fr, soit en mairie sur rendez-vous en appelant le 02 43 21 54 53. Pour établir le certificat de pré-inscription : justificatif de domicile de moins de 3 mois + livret de famille + jugement de divorce si besoin 2. Rendez-vous avec les directeurs d'écoles : se munir du certificat de préinscription + livret de famille + carnet de santé de l'enfant au rdv avec l'école concernée
Accueil de loisirs Mercredi Inscription au plus tard 9 jours ouvrés avant la ou les date(s) choisie(s)	**Tout au long de l'année** 02 43 21 14 21 / 02 43 21 35 58 alsh411@arnage.fr
Zanim's	**Tout au long de l'année** 02 43 21 35 58 lionel.dodiot@arnage.fr

ACCUEIL DE LA MAIRIE

FERMETURE LES SAMEDIS

- 25 juillet
- 1er, 8 et 15 août

RENTRÉE 2020/2021

ÉCOLES PRIMAIRES

Mardi 1er Septembre
Maternelles . 8h35-8h45
Élémentaires . 8h25-8h35

(Pas d'accueil périscolaire le matin de la rentrée)

COLLÈGE H. LEFEUVRE

Mardi 1er Septembre
6è . 8h30 - 17h
Mercredi 2 Septembre
5è, 4è et 3è . 8h30 - 12h30
Rentrée des INTERNES
Aux horaires des classes de collège
Accueil à l'internat : 17h

RENTRÉE 2010/2021

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour accompagner les familles arnageoises, la Municipalité reconduit pour la 7ème année consécutive l'opération « pack rentrée ». Dans ce cadre, la ville d'Arnage met à votre disposition un pack de fournitures durables et un pack de fournitures consommables, pour 1€ chacun.

Le retrait aura lieu le vendredi 28 août de 16h30 à 19h à l'Éolienne pour toutes les écoles. **Le règlement se fera sur place en espèces.**

Renseignements auprès du service enfance.

Je trie

Tri Sélectif. Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :

Mercredis 8 et 22 juillet

Mercredis 5 et 19 août

(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)

Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :

Jeudi 2 juillet / Mer. 5 août

Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :

Samedis 11 juillet / 8 août
Place F. Mitterrand
Jeudis 23 juillet / 27 août
Place de la Gautrie

BOULANGERIES

FERMETURES D'ÉTÉ

«Boulangerie Letourneau» du 20/07 au 10/08

«Boulangerie Legras» du 11/08 au 01/09

Dépôt de pain organisé par la mairie **à la Salle polyvalente de la Gautrie du 11/08 au 01/09 de 9h à 12h15**

HORAIRES ÉTÉ

EEA Django Reinhardt
Fermeture du 10 juillet au 31 août inclus

Maison des habitants
Lundi. Mardi. 14h - 18h
Mer. Jeu. Ven. 9h-12h30 / 14h-18h

Médiathèque S. de Beauvoir
Jusqu'au 31 août :

Mardi. 16h - 19h
Mercredi. 10h-13h / 14h-19h
Vendredi. 14h - 19h

INSCRIPTION 2020/2021

INSCRIPTION EEA
En raison de la crise sanitaire, les inscriptions en lignes sont privilégiées.

Vous pouvez vous inscrire soit :

- en téléchargeant le dossier d'inscription et l'envoyer par mail ou par voie postale à EEA Django Reinhardt - 67 rue des collèges 72230 ARNAGE
- en présentiel sur rendez-vous à Arnage :

- samedi 4 juillet de 10h à 17h
- samedi 5 septembre de 14h à 17h

En cas d'impossibilité, contactez directement le secrétariat au 02 43 21 44 55.

RAPPEL RÉGLEMENTATION

NUISANCES SONORES
Conformément à l'arrêté municipal, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les **jours ouvrables** de **8h30** à **19h30**,

les **samedis** de **9h00** à **12h00** et de **14h00** à **19h00**,

les **dimanches et jours fériés** de **10h00** à **12h00** et de **14h00** à **16h00**.

RAPPEL RÉGLEMENTATION

BRÛLAGE
La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts indique que :

- les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes et résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies, d'arbustes, et de débroussaillage
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetteries.

- au Mans, à La Chauvinière et au Ribay,
- à Mulsanne, rue de la Chesnaie,
- à Ruaudin, Za de Bel-Air, rue Claude-Chappe,

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Sanctions : brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Vos nouveaux élus

Le Conseil Municipal a été installé le 24 mai dernier après l'élection municipale qui s'est tenue le 15 mars dernier.

Elus au suffrage universel direct, les membres seront 29 à exercer un mandat communal pour une durée de 6 ans et représenteront les Arnageois.

Le Conseil Municipal a des attributions larges, il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique…

Il rend par ailleurs un avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Le conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations et se réunit une fois par mois environ.

Qui sont-ils ?

Thierry COZIC
Maire d'Arnage

Le nouveau Conseil Municipal d'Arnage c'est ...

1 Maire

7 Adjoints

Willy JOURDAIN
Adjoint au Maire en charge des finances communales, de l'économie locale et de l'insertion

Elise POIRRÉE
Adjointe au Maire en charge de la Politique Sociale de la ville

Jeannick MONCHATRE
Ajoint au Maire en charge du cadre de vie, de l'urbanisme et de la démarche environnementale

Emmanuel BRASSEUR
Conseiller délégué en charge des ressources financières et des commissions extra-municipales

Karen LEMEUNIER
Conseillère déléguée en charge de la démocratie locale

Pierre-Olivier MARSAL
Conseiller délégué à la jeunesse

Isabelle REGOUIN
Conseillère déléguée en charge des relations internationales

Eve SANS
Adjointe au Maire en charge de la Politique Enfance de la ville

Gilles CHALUMEAU
Ajoint au Maire en charge du Sport, de l'animation et de la vie associative

Claire HOUYEL
Adjointe au Maire en charge des ressources humaines et des rapports usagers-administration

Laurent CHARRETIER
Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle de la ville

Sylviane LUSSON
Conseillère déléguée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Serge DODIN
Conseiller délégué à la tranquillité publique

Nelly GUERINEAU
Conseillère déléguée en charge de l'environnement

8 Conseillers Municipaux Délégués

13 Conseillers Municipaux

Yolande BONIN
Conseillère municipale

Jean-Luc ABRAHAM
Conseiller Municipal

Isabelle FRENEHARD
Conseillère municipale

Martial REBILLARD
Conseiller municipal

Sylvaine DESCAMPS
Conseillère municipale

Rémy HEULIN
Conseiller municipal

Denis OUALET
Conseiller municipal

Thierry REBOUILLEAU
Conseiller délégué au patrimoine et à la voirie communale

Céline BLONDEAU
Conseillère Municipale

Francine DAGUET
Conseillère Municipale

Guénahel UZEL
Conseiller municipal

Emmanuelle JASPARD
Conseillère municipale

Laurent HUMBERTCLAUDE
Conseiller municipal

Jacqueline NARDEUX
Conseillère municipale

engagés pour la Ville d'Arnage et ses habitants !

De l'examen de vos demandes à la réalisation de projet

6 commissions

Pour examiner l'ensemble des sujets, six commissions ont été créées

Composées d'une dizaine de membres chacune, elles se réunissent une fois par mois.

Vous pouvez soumettre des idées ou proposer des projets à vos élus. Ces derniers se réuniront en commission pour examiner le sujet.

Au besoin, des commissions extra-municipales seront créées pour consulter la population.

Ces commissions sont des commissions d'étude et peuvent formuler des propositions au Conseil municipal, seul compétent pour régler par délibération les affaires de la commune.

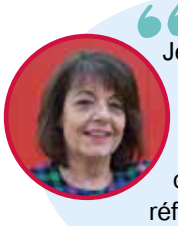

Je m'inscris dans la continuité de la concertation entre les écoles, les parents d'élèves et municipalité. Nos premières réflexions s'attacheront à travailler sur l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein de nos infrastructures communales et de mener une réflexion sur la restauration scolaire.

Eve SANS

À la heure actuelle ma principale préoccupation est d'envisager dès septembre, travailler en partenariat avec le service jeunesse et la maison des habitants sur des projets .

Et de retrouver nos jeunes du CMJ dans de bonnes conditions, pour concrétiser et finaliser des projets mis en sommeil depuis le début du confinement.

Pierre-Olivier MARSAL

Les membres de la Commission mèneront une réflexion sur l'écriture de la politique sociale de la ville en lien avec tous les acteurs locaux et sociaux. Cette mandature doit nous permettre d'accompagner les familles Arnageoises qui ont besoin de soutien pour évoluer dans cette période morose et d'incertitudes diverses.

Elise POIRRÉE

C'est à la fois avec sérénité et beaucoup de choses à intégrer que j'aborde ce mandat. Mon souhait est de connaître tous les acteurs locaux dans le domaine du social touchant à l'international, en découvrir leurs missions et leurs ambitions ainsi que leur champ d'actions.

Je désire rencontrer rapidement les acteurs de terrain, pour mieux appréhender mes missions au sein de la collectivité et avec les partenaires.

Isabelle REGOUIN

Après cette longue attente d'installation due à la crise sanitaire,

je m'engage sur la partie sociale de la collectivité, afin de faire évoluer et développer les actions du CCAS, pour être au plus proche des Arnageois. Le CCAS s'adresse à toutes catégories d'âges, il faut que ce soit le lieu où les personnes en difficulté puissent venir sans crainte, le secret professionnel et la qualité de service rendu font du CCAS un atout majeur.

Le relationnel entre les Arnageois et l'Administration doit évoluer, c'est pour moi une évidence et encore plus quand il s'agit du social.

Membre de la commission affaires sociales et du logement, c'est avec mes collègues élus que je m'engage pour récrire une politique sociale de la Commune en adéquation avec les demandes des Arnageois.

Sylviane LUSSON

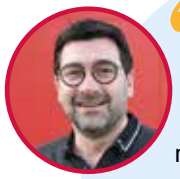

J'aborde ce nouveau mandat avec un peu de stress, mais avec un enthousiasme énorme.

A court terme, mon souhait est de connaitre au mieux les rouages techniques de notre Ville pour être opérationnel au plus vite! Mais aussi et surtout rencontrer les personnes qui seront en lien avec mon portefeuille, artisans, commerçants, chez d'entreprises et bien sûr les acteurs de l'emploi et l'insertion.

Willy JOURDAIN

Finances, Ressources Humaines et économie

Une grande motivation m'anime en ce début de mandat tout en étant conscient du travail important à mener. Le volet «Ressources Budgétaires» requière une grande rigueur, mais aussi une nécessité d'innovation afin de trouver les ressources qui permettront de maintenir un haut niveau de service, tout en contenant l'impôt et la tarification à des niveaux abordables pour tous. L'aspect «Commissions extra-municipales» est une vraie opportunité de faire progresser la démocratie participative, en multipliant les rencontres et en favorisant l'investissement citoyen.

Emmanuel BRASSEUR

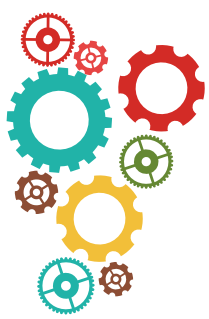

Vie communale et démocratie participative locale

J'aborde ce mandat dans des conditions particulières, pour moi c'est une nouvelle aventure dans de nouvelles fonctions.

Dans le domaine de l'animation, je souhaite réinventer certaines manifestations en y impliquant l'animation et le sport pour tous.

Je souhaite renforcer le lien avec le monde associatif et sportif.

Gilles CHALUMEAU

C'est très enthousiaste et reconnaissante de m'investir dans notre belle ville que je débute ce mandat. La reprise des visites de quartier dans le cadre de la démocratie participative sera prochainement mise en place. Je souhaite être à l'écoute et travailler en concertation avec les Arnageois, les impliquer pour qu'Arnage poursuive son ambition de «ville où il fait bon vivre.

Karen LEMEUNIER

Affaires culturelles

J'aborde ce nouveau mandat avec beaucoup d'envie et de curiosité pour les nouvelles fonctions qui viennent de m'être confiées.
En tout premier lieu j'espère que nous allons pouvoir reprendre une activité normale dans les semaines et mois prochains et permettre aux Arnageois de fréquenter les lieux de culture du territoire que sont l'Eolienne , la médiathèque et l'EEA. Sinon nous travaillons actuellement avec la commission culture le service culturel à la mise en œuvre de la prochaine saison et notamment la préparation du festival BD mania.

Laurent CHARRETIER

Si le confinement a retardé le début de mandat, la motivation est là. Les premiers projets sont la réalisation de la liaison douce, l'avancée du boulevard nature, la finalisation de la prolongation de la piste cyclable à la sortie sud d'Arnage.

Nelly GUÉRINEAU

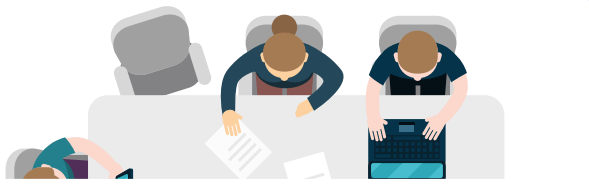

Démarche environnementale et gestion patrimoniale

Ce nouveau mandat redémarre après une coupure trop longue, malgré tous assez serein connaissant déjà une partie de mes fonctions à réaliser.
La liaison douce, le boulevard nature, la poursuite de l'aménagement de l'avenue nationale, les travaux dans le groupe scolaire G.P, le démantèlement du transformateur, la réparation toiture de l'église, la poursuite de la rénovation de la maison de l'enfance, la rénovation de la salle de la Gautrie sont les projets à court et moyen termes.

Jeannick MONCHATRE

Après de l'inaction due à la COVID-19, place maintenant à la reprise de l'activité de notre commune. J'aborde ce mandat avec un esprit de confiance pour mener à bien nos projets prévus cette année.Cette année 2020 ne sera pas comme les autres, mais nous devrons être attentif à nos concitoyens qui seront dans la difficulté.
Nous poursuivrons le plan pluriannuel de maintenance préventive du patrimoine de notre commune.Nous continuerons les travaux de rénovation des salles de la collectivité à savoir : réhabilitation de la salle de la Gautrie et rénovation de la salle Clément Beurruay. Nous appliquerons notre programme à mettre en conformité l'accessibilité de nos bâtiments communaux recevant du public. AD'AP (agenda d'accessibilité programmé)

Thierry REBOUILLEAU

Tranquilité Publique

Un nouveau mandat avec de nouvelles missions, bien sûr je pars avec un peu d'appréhension sur des nouveaux sujets.
La priorité est de lutter contre les incivilités qui ont lieu sur notre Commune depuis quelques temps et sur les trafics routiers qui perturbent les Arnageois à différents endroits du territoire.

Serge DODIN

A votre écoute : comment les rencontrer ?

La ville d'Arnage est soucieuse de garantir une proximité entre les élus et ses habitants. C'est pourquoi un grand nombre de dispositifs sont mis en place pour vous permettre d'échanger directement avec eux.

- Les visites de quartier reprennent dès le mois de septembre.
- Le kiosque des élus
- Vous pouvez également prendre rendez-vous ou les contacter par mail si vous le souhaitez via le site internet de la ville.

Lundi 31 août | **18h**
Visite de quartier
> Avenue Nationale

Samedi 3 octobre | **9h30**
Visite de quartier
> Hôtel de ville

Samedi 17 octobre | **9h30**
Kiosque des élus
> Place François Mitterrand

Samedi 7 novembre | **9h30**
Visite de quartier
> Mattefeux

Samedi 5 décembre | **9h30**
Visite de quartier
> Gautrie Sud

PROFITEZ DE L'ÉTÉ ...

en respectant les gestes barrières !

LORS DE VOS SORTIES ET DIVERSES ACTIVITÉS ESTIVALES, IL FAUT :

RESPECTER UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 MÈTRE AVEC LES AUTRES

SE LAVER RÉGULIÈREMENT LES MAINS

ÉTERNUER DANS SON COUDE

NE PAS TOUCHER SON VISAGE

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS RESTONS VIGILANTS

Agenda de l'été

MOTS CROISÉS

Connaissez-vous bien votre ville ?

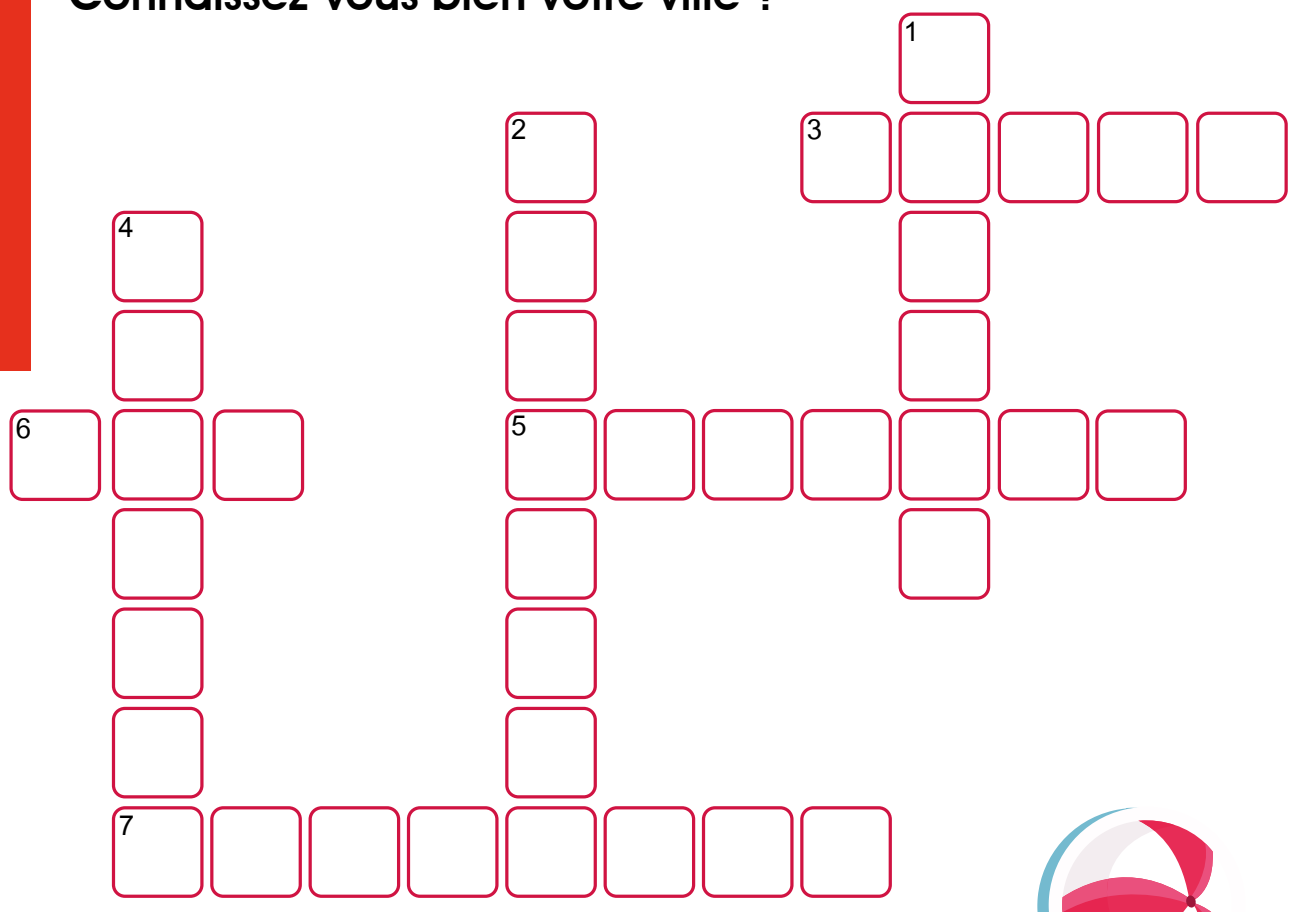

Vertical

1. Le nom de la résidence autonomie d'Arnage. On espère le voir tous les jours cet été !

2. Le symbole du traditionnel carnaval.

4. Le plan d'eau où il sera bon de se baigner.

Horizontal

3. Le nom de famille du maire d'Arnage, facile !

5. Le nom donné à la traditionnelle course qui rassemble chaque année un public amoureux de la course à pied.

6. Les jeunes élu(e)s de la ville.

7. Le nom de l'espace culturel de la ville.

1. Soleil 2. Sorcière 3. Cozic 4. Gémerie 5. Corrida 6. CMJ 7. Eolienne

Lundi 13 juillet | 20h
Le film : Arnage la ville est belle
> Facebook / site internet

Mardi 14 juillet | 10h
Commémoration
> Monument aux morts

Mercredi 15 juillet | 14h30 à 19h30
Dons du sang
> La Bulle

Mercredi 5 août | 14h30 à 19h30
Dons du sang
> La Bulle

DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT 2020

UN ÉTÉ à la Gèmerie

PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR TOUS
à partir de 7 ans

RETROUVEZ LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ DE LA GUINGUETTE SUR FACEBOOK

Un fauteuil (TIRALEAU) est à disposition des personnes handicapées (le demander au chalet prêt de matériel), il permet de rouler facilement dans le sable et d'aller dans l'eau.

BAIGNADE

Cet été, profitez du plan d'eau de la Gèmerie.

Une surveillance baignade est assurée :

- **du 20 juin au 31 août** :
  du lundi au samedi de 14h à 19h15 et le dimanche de 14h à 19h30.
  Possibilité de prêt gratuit de matériel (bouées, ballons, raquettes...)

22 JUILLET

La Maison de l'Europe sera présente pour informer et sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes à la citoyenneté européenne et aux actions de l'Union Européenne.

ACTIVITÉS*

gratuites et encadrées

Tous les jours de 14h30 à 18h.
Tir à l'arc, Canoë Kayak, Cerf-volant, Voile, P'tit golf, Stand-up-paddle, Orientation...

payantes et encadrées
séances de 1h30

Ouvertes à partir de 7 ans
Tir à l'arc 1€

À partir de 10 ans
Kayak 2€, stand-up-paddle 2€,

De 7 à 14 ans
Voile 4€ (séance de 3h).

ANIMATIONS

En partenariat avec l'Arche de la Nature

29 juillet et 12 août
Animation sur la faune et la flore

En partenariat avec le Mans Métropole

22 juillet et 5 août
Animation réduction des déchets

RYTHMES D'ÉTÉ

En partenariat avec Planète Sciences

13 juillet et 19 août
Création de Micro-fusées

22 juillet
Création de Fusées à eau

Planning disponible sur le site :
www.asso.sarthe.com/gemerie-arnage
Ou au chalet d'animation sur la plage de la Gèmerie

GEM'LIRE*

Proposé par la médiathèque Simone de Beauvoir d'Arnage

Venez participer, jouer, partager, pratiquer une activité familiale en lien avec les sports et la culture.

9 juillet : Randonnée kayak
Raconte-moi l'histoire d'Arnage. 14h à 16h

16 juillet : Escape game
Répondez aux énigmes de la sorcière d'Arnage puis échappez-vous ! 14h à 16h

23 juillet : Rallye orientation
Venez aider Astérix à résoudre des énigmes. 14h30 à 16h

30 juillet : Tir à l'arc
En avant la bande-dessinée. 14h30 à 16h et 16h15 à 17h45

6 août : Escape game
Répondez aux énigmes de la sorcière d'Arnage puis échappez-vous ! 14h à 16h

13 août : Tir à l'arc
En avant la bande-dessinée. 14h30 à 16h et 16h15 à 17h45

20 août : Randonnée lecture
Raconte-moi de belles histoires. 14h à 16h

27 août : Tir à l'arc
La sorcière. 14h30 à 16h et 16h15 à 17h45

Avec la ligue contre le Cancer, des animations autour des risques du soleil seront proposées durant l'été

DU 24 AU 29 AOÛT

STAGE DE VOILE ET MULTI ACTIVITÉS

7-14 ans

Tir à l'arc, kayak, stand-up-paddle

Tarif : 95€

Renseignements ou inscriptions :
samedi après-midi au Club de voile à la Gèmerie de 14h à 17h
ou se préinscrire sur cnv.sarthe@free.fr
tél. 07 51 67 12 87

* Animations pour lesquelles l'inscription est obligatoire

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Au **06 08 51 88 81**, au chalet de prêt de matériel sur la plage tous les jours de 14h à 18h, ou par mail sur inscription-animation-gemerie@orange.de (au moins 48h à l'avance).

Il faut remplir une autorisation parentale pour les mineurs.

Arnage
la ville est belle
LE FILM

LUNDI 13 JUILLET | À 20H

Sur le Facebook "Ville d'Arnage"
et le site de la ville !

www.arnage.fr